

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN NOUVELLE-CALEDONIE

Septembre – Octobre 2019

Fiche de profil Pour un agent recenseur

Conditions de candidature

Etre majeur(e),
Savoir lire et écrire le français,
Etre sérieux, organisé, motivé,
Ne pas exercer de fonctions électives,
Etre disponible à temps plein du 10 septembre au 07 octobre 2019

Travail proposé

Recenser la population de zones géographiques déterminées en interrogeant ses habitants (au maximum de l'ordre de 400) à partir de questionnaires spécifiques, sur une période débutant impérativement le 10 septembre et s'achevant, au plus tard, le 07 octobre 2019. L'agent recenseur sera affecté à une zone proche de son lieu de résidence.

Qualités requises

Bonne connaissance de la commune
Sens aigu du relationnel
Rapidité, rigueur, méthode, discrétion, ténacité...
Aptitude à se repérer sur une carte ou un plan.
Le cas échéant, parler la langue vernaculaire des zones attribuées.

Rémunération

Rémunération au questionnaire sur la base brute de 277 XPF le bulletin individuel et de 185 XPF la feuille de logement. L'agent recenseur est rémunéré à hauteur de 10 312 XPF par en outre pour sa formation (2 demi-journées) et pour le remplissage des documents descriptifs des zones qui lui sont attribuées.

Pour une charge moyenne de 130 logements et 330 personnes recensées, la rémunération brute sera de l'ordre de 156.000 XPF brut.

Fiche de renseignements + C.V.

à adresser à : recrutement-recensement@isee.nc
ou à l'adresse ci-dessous.